

OUVEZE PAYRE ENERGIES S.A.S.

Société par Actions Simplifiée à capital variable de minimum 50 000 €
Siège social : Scop SOL7 Energies, 445 avenue Marc Seguin, 07000 Privas
793.410.176 RCS AUBENAS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et six mars à 19h30,

Les actionnaires de la société OUVEZE PAYRE ENERGIES, société par actions simplifiée à capital variable de minimum 50 000 €, société à gouvernance coopérative dont le siège est situé à Sol7 Energies, 445 avenue Marc Seguin, 07000 PRIVAS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle dans une salle municipale de la commune de PRIVAS (07000), sur convocation régulière du collège de gestion adressée par courriel le 18 février 2026 à 9h27.

L'assemblée est présidée par M. Bruno ROBIN, président de la société, et le secrétariat est assuré par Mme Evelyne MEDVES.

M. Thierry GILBERT et Mme Monique ROZNOWSKI, actionnaires acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Le Président constate, grâce à la feuille de présence, que le nombre d'actionnaires présents et représentés atteint 70 sur un total de 102 actionnaires, soit 68%.

Il déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise, le quorum d'un tiers étant atteint.

Le Président indique que les documents nécessaires à la tenue de cette assemblée ont été transmis aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée :

- La lettre de convocation adressée aux actionnaires,
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire,
- Les documents comptables concernant l'exercice clos le 30 septembre 2025,
- Le rapport de gestion du Collège de gestion.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

En préambule, le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'approbation du rapport de gestion et des comptes annuels
2. La proposition d'augmenter la prime d'émission de 5%
3. Les nominations et les renouvellements des membres du Collège de gestion
4. La présentation des perspectives pour 2026

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président demande aux actionnaires d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale de l'exercice précédent. Ce dernier ne fait l'objet d'aucun commentaire des actionnaires qui l'approuvent.

1. Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels

Lecture est ensuite donnée par le Président du rapport de gestion du collège de gestion, ledit rapport demeurant annexé au présent procès-verbal.

Le rapprochement avec Aurance Energies a créé une nouvelle dynamique de développement. Le travail collaboratif au sein d'un collège de gestion commun a permis pendant cet exercice de mutualiser les expériences, d'optimiser les processus et de gagner en efficacité opérationnelle. Les nouveaux statuts qui viennent d'être adoptés en assemblée générale extraordinaire ouvrent la voie à un rapprochement juridique plus formel, envisagé à l'horizon 2027.

Forts de cette synergie, nous allons étendre notre action en investissant aux côtés d'Aurance Energies sur de nouveaux territoires, comme Aubenas. Ces nouvelles potentialités permettront de renforcer notre impact et notre croissance.

Parallèlement, notre engagement pour le développement de l'Autoconsommation Collective (ACC) a porté ses fruits avec la création de notre première opération d'ACC dans la Zone du Lac à Privas, qui a débuté le 1^{er} janvier dernier avec un site de production et deux consommateurs : LEXOM et BIOCOOP.

Sur le plan économique, nos résultats sont excellents, ce qui est normal du fait du manque d'investissement en 2025. Cette réussite financière nous permet d'aborder le futur avec un peu de réserves face aux grands défis, comme la baisse du tarif d'achat garanti par EDF et les taux d'intérêts bancaires élevés (actuellement autour de 4,50% sur 10 ans).

Le Président passe la parole au Vice-Président, M. Yves de Bressy.

Le rapport d'activité

Le Vice-Président prend la parole pour exposer la production des 16 centrales en activité pendant l'exercice 2024-2025.

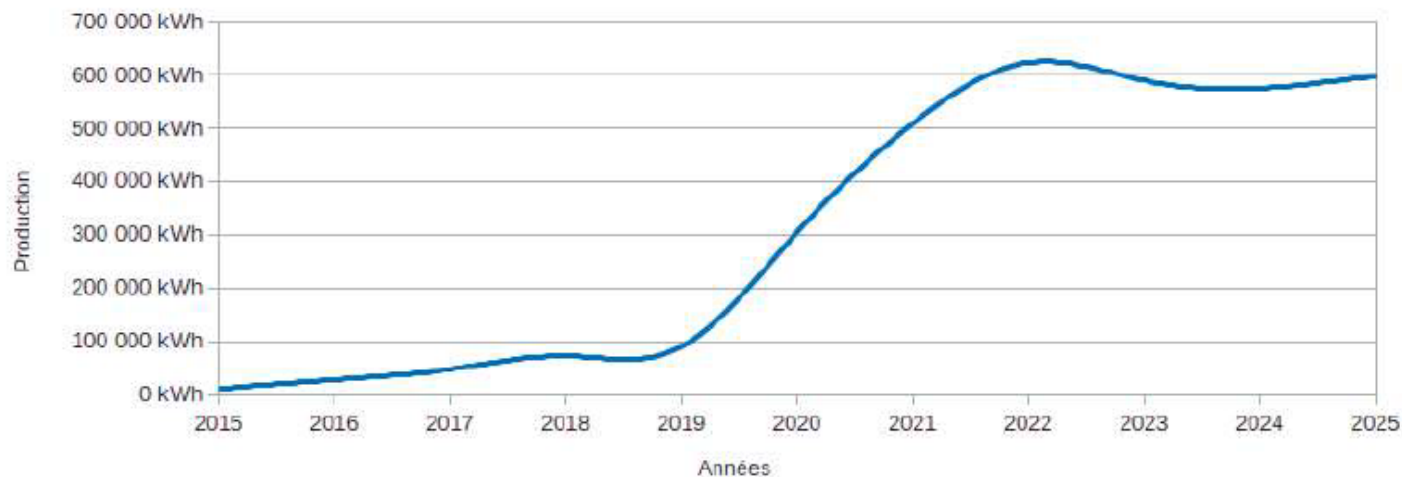
Du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025, les centrales d'OPE ont produit **598 408 kWh**, en légère hausse de **4,01 %**, avec un rendement moyen de **1,156 Wh/Wc**, toujours en deçà du productible attendu de **1,20 Wh/Wc**. Depuis le début de son activité OPE a produit **3 452 210 kWh**.

Le seul événement majeur ayant pénalisé l'exploitation des centrales sur l'exercice concerne OPE14 (9kWc) dont le compteur Linky est tombé en panne. Nous avons perdu la totalité du mois de juin de production.

La météo a été moyenne et reste en deçà du productible prévu. Ainsi, depuis le début de l'activité nous enregistrons un rendement moyen qui est proche de 600 000 kWh/an, au lieu des prévisions de 620 000 kWh/an.

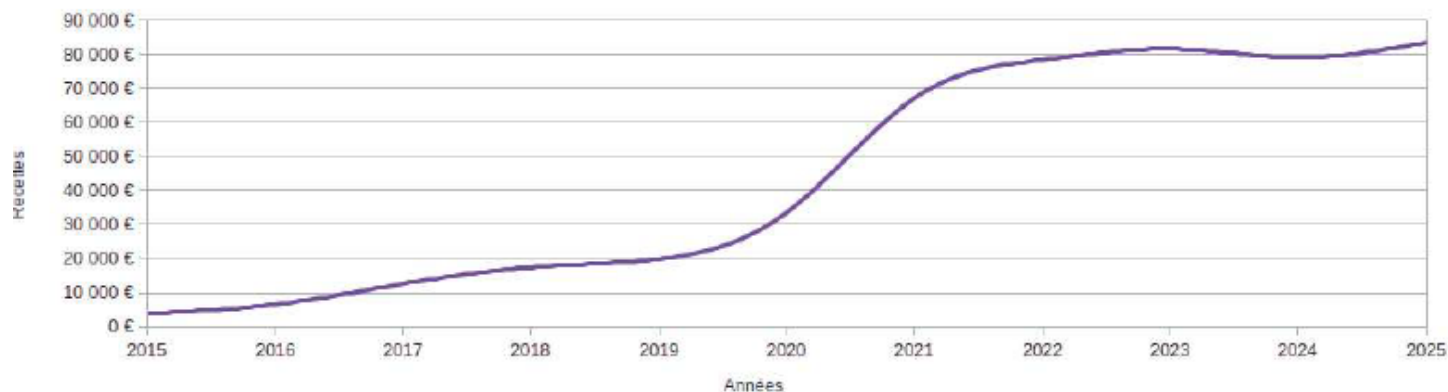
Dans le graphique ci-après, on peut voir la courbe de la production par exercice, qui s'élève rapidement à partir de 2019, puis dessine un plateau après 2022, car il n'y a eu qu'une nouvelle installation en 2024.

Production par exercice



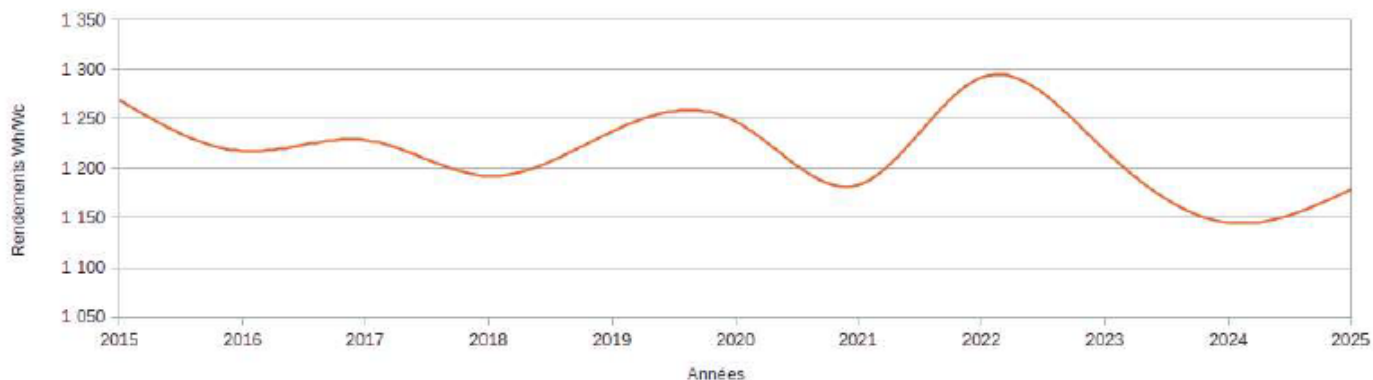
On observe dans le graphique ci-dessous que les revenus remontent un peu plus que la production grâce à une augmentation sensible des tarifs d'achat. Ainsi, le volume des produits facturés sur l'exercice 2024-2025 s'établit à **83 486 €**, en hausse de 5,46 % par rapport à l'exercice précédent.

Produits de vente par exercice



Le rendement moyen est très parlant sur le graphique ci-après où on voit bien la fluctuation entre les bonnes et les mauvaises années.

Rendement moyen par exercices



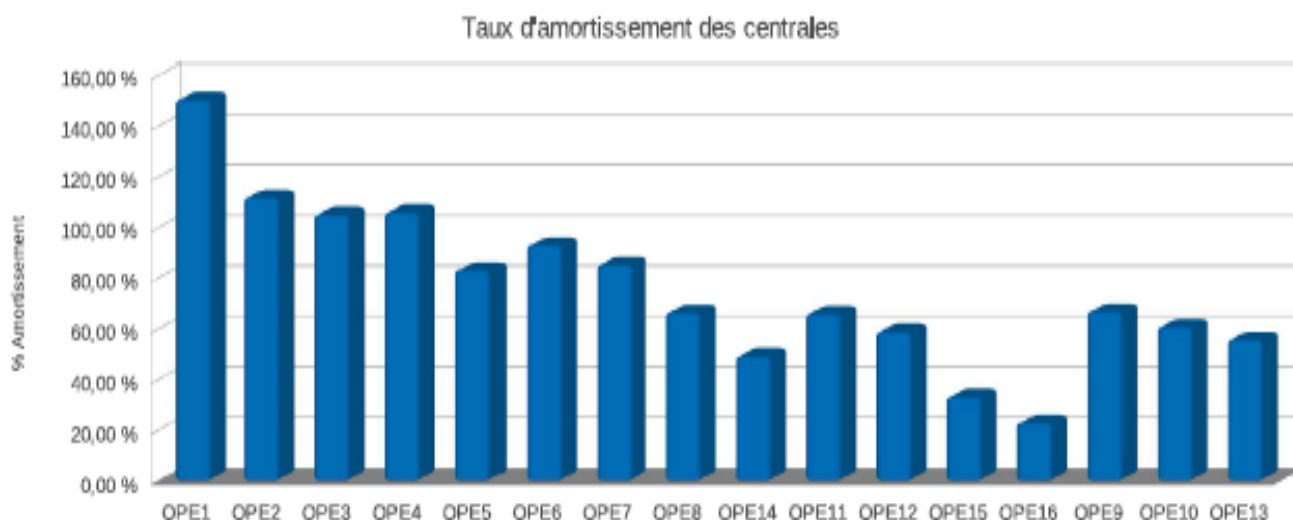
Le nettoyage régulier des panneaux solaires est indispensable pour améliorer la production. Nous essayons d'instaurer un cycle de nettoyage des centrales pour ne pas dépasser 5 ans. L'installation OPE9 (100 kWc) sur le toit du Collège Ventadour a été nettoyée en novembre dernier, à cause des vacances scolaires qui n'ont pas permis de le faire en été.

Pour l'exercice 2025-2026, nous prévoyons de procéder au nettoyage d'OPE11 Bésignoles et d'OPE10 Bibliothèque Départementale de Prêt, et si possible de deux unités de 9 kWc : OPE3 La Jaubernie et OPE7 chez un particulier.

Nous faisons appel à un professionnel plutôt qu'à des bénévoles à cause de la garantie décennale des installateurs et pour ne courir aucun risque, d'autant que le coût du nettoyage se justifie par une meilleure productivité immédiate. Le dispositif utilise une chenillette robotisée qui se déplace sur les panneaux en projetant de l'eau déminéralisée. L'intervention dure de 30 à 45 minutes selon la configuration.

Sur le graphique ci-dessous on peut lire le taux d'amortissement des centrales, par taille : d'abord les 9 centrales de 9kWc, puis les 4 centrales de 36 kWc et enfin les 3 centrales de 100 kWc. Comme on peut le voir, les 4 premières centrales de 9 kWc sont devenues complètement rentables. Le rendement le plus bas concerne OPE16, ce qui est normal puisqu'il s'agit de la dernière centrale installée en 2024.

Centrales	OPE1	OPE2	OPE3	OPE4	OPE5	OPE6	OPE7	OPE8	OPE14	OPE11	OPE12	OPE15	OPE16	OPE9	OPE10	OPE13
% Amortiss ¹	150,37 %	111,74 %	105,03 %	105,90 %	83,03 %	92,89 %	85,27 %	66,30 %	49,16 %	65,85 %	58,77 %	33,04 %	22,79 %	66,76 %	60,67 %	55,66 %



Enfin, concernant la surveillance de la production à distance, toutes les installations sont maintenant connectées à EPICES. Grâce à cette plateforme, nous pouvons surveiller les installations quotidiennement et constater toutes les anomalies de fonctionnement. On arrive même à voir les pertes de production lorsque la centrale tourne normalement.

Le rapport financier

Au 30 septembre 2025, le nombre d'actionnaires était de **101**, dont 2 collectivités territoriales (la CAPCA et la mairie de Saint-Priest) et 8 personnes morales, pour **4 102** actions au taux nominal de 30 €, soit un capital nominal de **123 060 €**.

L'actionnariat est présenté aux actionnaires en quatre catégories. Le trésorier attire l'attention sur la structure des actionnaires :

- 48 actionnaires dans la catégorie des 1 à 9 actions détiennent 6,3% du nombre total d'actions ;
- 35 actionnaires dans la catégorie des 10 à 49 actions détiennent 16% du nombre total d'actions ;
- 13 actionnaires dans la catégorie des 50 à 199 actions détiennent 32,3% du nombre total d'actions ;
- 5 actionnaires dans la catégorie des 200 à 600 actions détiennent 45,4% du nombre total d'actions ;

La CAPCA, notre principal actionnaire, représente à elle seule 14,6% des actions détenues.¹

Mouvement de titres au cours de l'exercice 2024-25

Entrées : 6 nouveaux actionnaires :

Augmentations : 3 actionnaires ont acheté de nouvelles actions

Rachats : 2 actionnaires ont vendu leurs actions

Au total, cela représente une diminution de 271 actions par rapport à l'exercice précédent.

A noter pour le calcul de la prime d'émission que 2 actionnaires ont acheté 13 et 5 actions après le 30 septembre 2025, soit un total de 18 actions à ajouter aux 4 102 actions, ce qui porte le capital à 4 120 actions à ce jour

Analyse du bilan

Le bilan d'OPE au 30/09/2025 est de **628 387 €**, ce qui représente une baisse de 5,66 % par rapport à celui de l'an dernier qui était de **666 043 €**, faute de nouveaux investissements sur l'exercice. L'endettement diminue de plus de 11% sur l'exercice (pas de nouvel emprunt).

Nos capitaux propres progressent de 2,2 % sur cette même période, passant de **311 339 €** à **318 089 €**, malgré une baisse significative du capital social de plus de 8 000 €.

Le chiffre d'affaires de **85 951 €** est en hausse de 6,7 % par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat net comptable de **20 938 €**. Le résultat net est plus important que celui de l'année dernière. Les charges de fonctionnement ont un peu baissé car on n'a pas fait d'investissement. Le montant de 3 930 € de charges exceptionnelles correspond à l'abandon de l'extension HABOZIT.

La trésorerie reste stable, passant de **37 003 €** en début d'exercice à **34 308 €** au 30 septembre 2025. Pour mémoire, il y a 3 ans nous étions déficitaires certains mois de l'année.

2. La proposition d'augmenter la prime d'émission de 5%

Le Collège de gestion propose que la prime d'émission soit augmentée cette année de **5 %**, rappelant que la prime d'émission peut théoriquement varier à la hausse comme à la baisse puisqu'elle correspond à la valeur estimée de la société. Dans notre cas, la société se porte très bien financièrement avec un résultat net de 24% par rapport au chiffre d'affaires.

¹ Chacun des actionnaires ne peut, directement ou par personnes interposées, détenir plus de 20 % des actions émises par la société (Article 10 des Statuts).

Cette augmentation s'appliquera aux actions détenues à ce jour par 102 actionnaires pour un total de 4 120 actions pour tenir compte des 18 actions supplémentaires enregistrées depuis le 30 septembre 2025.

Le Trésorier indique que, si l'Assemblée générale approuve cette proposition, l'affectation du résultat de **20 938,28 €** sera ventilée comme suit :

- 10% au compte « réserve légale », soit **2 093,80 €**
- **5 340 €** au compte « prime d'émission »
- le solde au compte « report à nouveau », soit **13 504,48 €**.

3. Les nominations et les renouvellements des membres du collège de gestion

M. Gauthier DUPRAZ est actionnaire depuis le 15 mai 2024. Il n'a malheureusement pas pu être présent ce soir pour se présenter directement. Compte tenu de ses compétences, il participe au Pôle Communication et Mobilisation, en fonction de ses disponibilités car il est jeune papa et travaille à la CAPCA au Service Communication.

M. Patrick GRANJON est candidat pour le renouvellement de son mandat, précisant toutefois qu'il souhaite « lever le pied », car ce sera son 4^e mandat.

4. La présentation des perspectives pour 2026

- 1) Etendre notre action en investissant aux côtés d'Aurance Energies sur de nouveaux territoires.
- 2) Créer une boucle d'Autoconsommation Collective (ACC) Zone du Lac à Privas qui a démarré le 1^{er} janvier 2026 avec un site de production et 2 consommateurs. Nous ferons un point de situation dans quelques mois avant d'envisager d'aller plus loin. L'autoconsommation collective permet de redistribuer l'énergie localement et c'est une solution pour faire face aux tarifs d'achat d'EDF en baisse, alors que le coût des installations va remonter et les taux d'intérêts bancaires sont élevés.
- 3) Organiser un Apéro solaire sur le thème « Photovoltaïque : autoconsommation et stockage » qui a eu lieu les 14, 15 et 16 janvier 2026 à Privas, Aubenas et Saint-Péray et a rassemblé chaque soir une quarantaine de participants.

VOTE DES RESOLUTIONS

Le président de séance met aux voix les résolutions suivantes, conformément à l'ordre du jour. Un vote en ligne à bulletin secret a été mis en place via le site spécialisé Balotilo.org,

Les résultats du vote en ligne sont joints en annexe.

Votants :

57 personnes ont voté en ligne par anticipation

3 pouvoirs ont été retenus

10 personnes ont voté en direct pendant l'Assemblée générale

Soit un total de 70 voix sur 102 actionnaires

Les délibérations de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés.

Résolution 1. Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du collège de gestion, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du collège de gestion de l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Voix pour : 51+3+10 = 64

contre : 0

abstentions : 6

La résolution est adoptée

Résolution 2. Capital social variable

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes clos le 30 septembre 2025, valide le montant du capital social de 123 060 euros, soit 4 102 actions de 30 €.

Voix pour : 54+3+10 = 67

contre : 0

abstentions : 3

La résolution est adoptée

Résolution 3. Prime d'émission

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la présentation du collège de gestion, augmente la valeur de la prime d'émission de 5% sur le montant de l'action nominale de 30 €, soit 1,50 € par action.

Avec les 25% votés les années précédentes, la valeur de la prime d'émission totalise 30% de 30 €, soit 9 € par action.

Voix pour : 54+3+10 = 67

contre : 1

abstentions : 2

La résolution est adoptée

Résolution 4. Affectation du résultat

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes clos le 30 septembre 2025 faisaient apparaître un résultat net positif de **20 938,28 €**, approuve la proposition du collège de gestion d'affecter le résultat de la manière suivante :

- 10% au compte « réserve légale », soit **2 093,80 €**
- **5 340 €** au compte « prime d'émission »
- le solde au compte « report à nouveau », soit **13 504,48 €**.

Après affectation :

- la réserve légale s'élèvera à **10 630,17 €**
- le compte prime d'émission à **37 080,00 €**
- et report à nouveau positif à **51 445,69 €**

Voix pour : 56+3+10 = 69

contre : 0

abstentions : 1

La résolution est adoptée

Résolution 5. Amélioration des capacités de financement

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la présentation du collège de gestion, approuve l'objectif d'augmentation du capital de 30 000 € et la rémunération des apports en comptes courants d'associés à hauteur maximale de 3,5 %/an en 2026. Elle donne mandat au collège de gestion pour conclure, selon les besoins de la société et au cas par cas avec les associés intéressés, des conventions de gré à gré, fixant les modalités de ces comptes courants.

Voix pour : 52+3+10 = 65

contre : 0

abstentions : 5

La résolution est adoptée

Résolution 6. Nomination au collège de gestion

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la présentation du collège de gestion, approuve la nomination au collège de gestion de **M. Gauthier Dupraz**, résidant à Privas. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Voix pour : 45+3+10 = 58

contre : 0

abstentions : 12

La résolution est adoptée

Résolution 7. Renouvellement de mandat

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la présentation du collège de gestion, approuve le renouvellement du mandat de M. Patrick Granjon, résidant à Saint-Priest. Celui-ci prendra fin lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Voix pour : 52+3+10 = 65

contre : 0

abstentions : 5

La résolution est adoptée

Résolution 8. Projets d'installations à venir

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la présentation du collège de gestion, autorise le collège de gestion à entreprendre les études en vue de la réalisation de nouveaux projets de production d'énergies renouvelables et notamment d'autoconsommation individuelle et collective pour un montant d'investissement maximal de 600 000 €, ainsi qu'à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à leur accomplissement et à contracter les emprunts bancaires nécessaires au financement de tout ou partie de ces investissements.

Voix pour : 54+3+10 = 67

contre : 0

abstentions : 3

La résolution est adoptée

Résolution 9. Développement de projets

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la présentation du collège de gestion, autorise le collège de gestion à consacrer un budget annuel maximal de 10 000 € pour assurer les tâches liées au développement de projets.

Voix pour : 54+3+10 = 67

contre : 1

abstentions : 2

La résolution est adoptée

Résolution 10. Pouvoir

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au président pour accomplir toutes les formalités rendues nécessaires par les résolutions précédentes.

Voix pour : 55+3+10 = 68

contre : 1

abstentions : 1

La résolution est adoptée

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par :

Le Président
Bruno ROBIN

Rapporteur
Evelyne MEDVES

Le Premier scrutateur
Thierry GILBERT

Le second scrutateur
Monique ROZNOWSKI